

BENYAHIA Katia

De: HERVE <herve.besster@orange.fr>
Envoyé: samedi 11 mai 2019 23:36
À: DSTAU-plumodif2019
Cc: assogruette@gmail.com
Objet: PLU modificatif numéro 1 "domaine de la Gruette"

Mesdames, Messieurs les élus,

Honteux ce que je viens de découvrir concernant la deuxième tranche du domaine de la Gruette. Je viens d'acquérir un appartement au 2e étage du bâtiment A avec une très jolie vue ouest vers Fondettes et je constate que vous voulez implanter à la perpendiculaire devant celui-ci un bâtiment de 2 étages ce qui va avoir pour effet de m'obstruer la vue. Le promoteur Icade m'avait assuré qu'il n'y aurait aucune construction sur ces terrains, je constate aujourd'hui leur énorme mensonge, ou le votre. Mon appartement payé au prix fort va perdre de sa valeur et cela me plonge dans une profonde révolte. Déjà que vous ne faites pas respecter les interdictions d'arrêt et de stationnement des deux côtés de la rue Georges Guérard, qu'avec la tranche 2 vous allez autoriser la construction de 5 bâtiments supplémentaires, que sur votre PLU modifié vous parlez de seulement de 50 logements, mais que sur le plan je compte 5 zones d'implantation, ce qui fera 5 bâtiments supplémentaires (5*25 logements = 125 logements), vous aller donc faire de ce quartier un zone d'habitation dense et sensible voire une zone d'agitation. Vous parlez aussi de mise en place de voies de circulations « douce » mais dans la première tranche que nenni, les bagnoles ont toutes leur place et par contre aucun bus supplémentaire devant le cimetière, ni même de voie cyclable, vous vous foutez pas mal du bien être de vos administrés. Vous feriez mieux d'implanter une zone tampon boisée entre les 2 tranches et de n'autoriser la construction que de maisons individuelles. Je vous suggère aussi de réfléchir à implanter des jardins que les habitants des bâtiments de la première tranche pourraient exploiter, à l'heure de l'écologie ce serait un signe fort. Votre projet d'urbanisation à outrance est une honte pour la commune, central Park ne vous suffit pas ? Mesdames, Messieurs les élus faites cesser immédiatement ce projet !

Je ne vous salue pas

M. BESSTER Hervé
Résidence Edouard André
12, rue Georges Guérard
37540 SAINT CYR SUR LOIRE
Mobile : 06 78 53 24 77
Téléphone : 09 67 51 59 43

BENYAHIA Katia

De: moi <lavalade.daniele@neuf.fr>
Envoyé: dimanche 12 mai 2019 20:23
À: DSTAU-plumodif2019
Objet: guette

Je me joins à tous les opposants à la construction de la guette 2.
La guette 1 a déjà fait de gros dégâts concernant l'environnement:
-paysage défiguré par des immeubles
-pollution apportée par les voitures
-des immeubles avec vue plongeante sur des propriétés déjà existantes etc...

C'est scandaleux, révoltant, ignoble

Saint Cyr n'est plus ! Arrêtez le massacre !

Madame Lavalade- lotissement Bellevue Saint Cyr sur Loire

BENYAHIA Katia

De: mmaier@wanadoo.fr
Envoyé: dimanche 12 mai 2019 20:36
À: DSTAU-plumodif2019
Objet: TR: La Gruette

Envoyé depuis l'application Mail Orange

mail transféré

Le 10/05/2019, à 11:50, Marc MAIER a écrit :

Madame,Monsieur

Nous habitons à proximité de la Gruette et nous vous adressons ce mail afin de témoigner notre inquiétude face aux projets envisagés concernant la construction de la Gruette 2.

La construction de plusieurs immeubles et logements entrainerait à coup sûr un changement radical quant à la vie jusqu'ici si agréable dans ce quartier St Cyrien en partie historique.

Un grand nombre de voitures emprunteraient les rues étroites (Bézar, Courteline, Vau Ardaud etc) ce qui représenterait outre la pollution,le bruit ,un réel danger pour les piétons joggers,cyclistes

et enfants rentrant de l'école. Ce mail est adressé pour prendre conscience qu'on ne peut défigurer un quartier qui a vécu autour de Balzac,Bergson Anatole France.

En espérant que nous pourrions préserver la quiétude et la qualité de vie de Saint Cyr , je vous prie de croire, Madame,Monsieur en l'expression de mes sentiments distingués, mais non moins

inquiets.

Marc et Nicole Maier